

**PROCES-VERBAL DE LA 51 EME ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DES GROTTES DE VALLORBE SA - LE JEUDI 16 MAI 2024 A 18 H 30 A LA GRANDE SALLE DU CASINO DE VALLORBE**

**Présents :** S. Audemars, Président du conseil d'administration

Ch. Schwerzmann, C. Rapin, L. Fiorito, Y. Magnenat

**Excusée :** C. Leuenberger

**PV :** D. Villa

Il est 18 h 45 lorsque le président du conseil d'administration, M. Serge Audemars, ouvre cette 51ème assemblée générale des actionnaires de la Société des Grottes de Vallorbe SA qui marque également le 50 ème anniversaire de l'ouverture au public.

Il tient à saluer particulièrement les personnes suivantes qui ont répondu favorablement à notre invitation :

M. Jacques Nicolet, Conseiller national

M. Olivier Petermann, Député et Syndic de Lignerolle

M. Olivier Ponnaz, Président du conseil communal de Vallorbe et directeur des écoles

M. Stéphane Costantini, Syndic de Vallorbe

M. Gabriel Berciu, Municipal à la Commune du Lieu

M. Claude Piazzini, Municipal à la Commune de l'Abbaye

M. Jean-François Faivre, Municipal à la Commune de Ballaigues

**Les anciens administrateurs :**

M. Walter Zehnder, ancien président du conseil d'administration

Mme Sylviane Tharin, ancienne administratrice

M. Gérald Favre, ancien administrateur

M. Jean-François Morel, ancien administrateur

M. Daniel Mange, ancien administrateur

**Les partenaires touristiques :**

M. Jean-Philippe Dépraz, Musée du Fer et du Chemin de Fer

M. Christophe Chapuis, Juraparc

M. Jean-Michel Charlet, Président de la Fondation du Fort de Vallorbe

**ainsi que :**

Mrs Leresche et Tinguely de VOé

Mme Valérie Jäggi-Wepf de la Banque Valiant à Yverdon-les-Bains

Mme Kerhoas et M. Poux-Berthe de Travys SA

M. Pierre Honsberger de Environnement et Planification à Epalinges

Mrs Romain et Yvan Carnal du Bureau d'architectes Carnal Sàrl

M. Cédric Vallotton, Responsable de la sécurité municipale

M. Gérald Bussod, responsable du service des bâtiments

M. Joël Widman de TEC 3000 à Chavornay

M. Bernard Rindlisbacher, Président de l'USV

M. Isidore Raposo, Journal la Région et Journal de Vallorbe à Yverdon-les-Bains

### **Le personnel d'exploitation :**

Anaëlle, Line, Adrien, Julien, Ernest, Jennifer, Damien, Nicole

ainsi que mes collègues du conseil d'administration ici présents.

### **Les personnes suivantes ont pris la peine de s'excuser :**

M. Thomas Maillefer, Syndic de Ballaigues

M. Claude Languetin, Syndic de Vaulion

M. Christophe Maradan, Municipal à Vallorbe

M. Luc-Olivier Stramke, Municipal à Vallorbe

M. Philippe Mamie, ancien administrateur

M. David Grobéty, garde forestier à Vallorbe

M. Pascal Croisier, ingénieur forestier à Vallorbe

Mme Fabienne Mani, secrétaire municipale

M. Vincent Daucourt, boursier communal

M. Erwin Scheurer, ancien guide et membre du service d'exploitation

Mme Véronique Teuscher, BCV Vallorbe

Sont présents à cette assemblée 81 actionnaires représentant 3421 actions soit 42,76 % du capital

La convocation a été envoyée selon les statuts et adressée directement à chaque actionnaire.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivants :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mai 2023
- 2) Présentation du rapport de gestion 2023
- 3) Comptes de l'exercice 2023
- 4) Rapport de l'organe de révision
- 5) Votation sur les rapports et décharge au conseil d'administration
- 6) Nomination de l'organe de révision
- 7) Divers et propositions individuelles

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant demandée, il sera suivi tel que présenté.

A la fin de l'assemblée, le photographe attitré pour la durée des travaux, M. Dominique Favre, présentera un diaporama de toute la construction avec les commentaires des architectes Romain et Yvan Carnal.

A la suite de quoi, un repas préparé par M. Sébastien Rindlisbacher sera offert aux personnes qui se sont inscrites.

### **1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mi 2023 :**

Ce dernier a été envoyé par courrier aux actionnaires avec la convocation et quelques exemplaires se trouvent également à disposition à l'entrée de la salle. Il ne sera donc pas relu.

Aucune remarque ou modification n'étant demandée, il est adopté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

## **2) Rapport de gestion 2023 :**

Cette année fut encore une année très spéciale au vu des travaux spectaculaires qui ont été réalisés devant les grottes.

Mais les clients ont été présents et malgré ce chantier, nous avons réalisé un nombre d'entrées très satisfaisant avec 64380 visiteurs, soit 810 de moins qu'en 2022 et malgré tout un chiffre d'affaires supérieur grâce à un prix moyen plus élevé.

Il n'en est bien sûr pas de même avec le magasin qui a tout de même réalisé CHF 150'000.- de vente dans un container de 6m2, soit la moitié du chiffre 2022.

La vie des collaborateurs ne fût pas très drôle durant toute cette année car il a fallu travailler, accueillir, organiser les visites et parfois des manifestations dans un chantier bruyant avec une place de passage d'un mètre, pas d'eau, juste un tuyau d'arrosage et pas de WC.

Il a aussi fallu expliquer aux visiteurs pourquoi de tels travaux et bien sûr essayer des critiques.

Malgré tout ces aléas, Annaëlle, Jennifer, Marjorie, Ernest, Julien, Adrien, Damien, Line, Nicole et tous les auxiliaires ont accomplis leur mission avec succès. Je tiens à les en remercier très chaleureusement.

Nous avons diminué la promotion afin de ne pas forcer la fréquentation dans un site peu accueillant mais nous avons maintenu un peu de radio et de presse ainsi que les réseaux sociaux avec l'équipe d'accueil.

Concernant les travaux, une bonne partie de l'année fût consacrée par la construction des deux niveaux du bâtiment. Un travail compliqué par le peu d'accès au site. En effet, avec la grue, il a fallu déplacer bon nombre de fois les stocks et les containers de chantier. Parfois, c'est avec la grue que les livraisons se faisaient.

Le chemin étant trop étroit pour croiser, bon nombre de camionnettes ont dû faire des marches arrière. Mais le plus malin est sans aucun doute un chauffeur qui est monté avec son camion et une remorque deux essieux jusqu'au chantier sans se renseigner et qui a dû faire une marche arrière jusqu'au parking ce qui lui a pris une heure et demie.

Tous les jeudis, lors de la réunion de chantier, des problèmes techniques ou structurels se présentaient. Il fallait les résoudre et je dois adresser des grands remerciements à toute l'équipe qui a piloté ce projet en commençant par le bureau d'architectes Carnal Sàrl. Yvan Carnal s'est investi corps et âmes dans cette construction avec calme et bienveillance envers tous les acteurs mais également au bureau Nicod, à Tech 3000, Dipa, BEG, BR+, VOé, Musitelli Constructions, Grégorio et tous les intervenants de chaque corps de métier.

Sur le chantier, une super collaboration a été de mise durant ces deux années, sans coups de gueule, ni énervements. Chacun étant conscient qu'il participait à un beau projet.

Le bâtiment est magnifique et s'intègre parfaitement dans l'environnement. Le magasin et l'espace snacking sont magnifiques grâce à la Maison Schmidt qui a réalisé un lieu moderne et très contemporain.

Nous sommes contents que tous nos collaborateurs puissent enfin travailler dans de bonnes conditions avec en plus un lieu de repos avec cuisine douche et WC.

Et enfin pouvoir offrir à nos visiteurs un lieu agréable où ils pourront se détendre et profiter de leur visite aux grottes dans un bel endroit. Tout le monde est content de boucler cette année difficile et se réjouit de démarrer 2024.

Concernant le financement de ce projet, nous n'avons pas encore la finalité des factures mais nous serons proches de CHF 4'900'000.-

Ce montant plus élevé qu'initialement est dû aux augmentations de la matière première et des coûts de transport, mais également à plusieurs décisions de finaliser toutes les options durant ces travaux.

Le coût total sera pris par nos fonds propres, un prêt de la Banque Valiant, un don du Centre patronal de CHF 10'000.-, un don de l'aide Suisse à la montagne de CHF 150'000.- et un prêt sans intérêts du Canton de Vaud et de la Confédération d'un montant de CHF 700'000.-

Pour ce qui est du tourisme à Vallorbe, vous avez pu voir que le bureau a été fermé au début de l'année et que la relation se faisait depuis le bureau d'Orbe. Ce dernier a également été fermé de même que tous les offices de la région sauf Yverdon-les-Bains.

Cette décision de l'ADNV nous a obligé à imaginer une nouvelle organisation pour Vallorbe. En effet, bien que les 4 sites soient restés présents, nous dépendions des collaborateurs d'Yverdon-les-Bains ce qui créait une certaine confusion auprès de notre clientèle. Nous avons donc mis en place la même organisation que par le passé et fait appel à une personne qui nous seconde à temps partiel dans cette organisation. Il nous reste encore du travail afin de répondre aux visiteurs de notre région mais cela va dans le bon sens.

Les renseignements touristiques se font donc sur chaque site.

Pour terminer, je voudrais remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement et leur motivation au cours de nos séances.

Merci également aux services communaux pour leurs aides et leurs compétences tout au long de ces travaux et à la commune de Vallorbe, par son syndic M. Stéphane Costantini et ses collègues municipaux pour leur soutien permanent, et vous, chers actionnaires qui avez crû à ce projet et nous avez fait confiance.

En 2023, nous avons exploité les grottes pour la 50<sup>ème</sup> année. En effet, elles ont été ouvertes au public le 7 avril 1974 et nous allons fêter cet anniversaire et l'inauguration du nouveau bâtiment le 20 septembre 2024 pour la partie officielle et durant trois jours. Vous recevrez une invitation durant l'été.

Les bâtiments changent et les collaborateurs aussi. C'est pourquoi certains anciens membres du conseil d'administration se retrouvent devant des inconnus en arrivant aux grottes. Nous avons donc décidé d'offrir aux anciens administrateurs, une carte permanente à vie pour 2 personnes, non transmissible. Il s'agit de :

M. Walter Zehnder, M. Jean-François Morel, M. Gérald Favre, M. Philippe Mamie, M. Daniel Mange, M. Stéphane Costantini, M. Jean-Michel Charlet et Mme Sylviane Tharin.

### **3) Comptes de l'exercice 2023 :**

La parole est donnée à M. Yvan Magnenat, trésorier, pour un résumé des résultats de l'exercice 2023.

Le compte de profits et pertes de l'exercice 2023 présente aux recettes un montant de CHF 865'675.51

Les entrées ont augmenté de CHF 5'223.96 et le magasin a diminué de CHF 91'174.28 par rapport à l'exercice 2022.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, le total est de CHF 1'077'651.54 contre CHF 891'558.08 en 2022, ce qui représente une augmentation des charges de CHF 186'100.46 qui est justifiée par un amortissement plus conséquent suite aux investissements mais également des charges financières et sociales plus élevées.

Le bénéfice avant amortissements s'élève à CHF 205'926.77

Des amortissements ont été effectués pour un montant de CHF 259'477.54

La perte de l'exercice après amortissements s'élève à CHF 53'550.77

Liés aux travaux de la Cathédrale, nous avons encore 2 prêts LADE et LPR sans intérêts et remboursables sur 25 ans pour un montant de CHF 147'200.-

Il y a également 2 prêts liés aux travaux du nouvel accueil pour un montant actuel de CHF 515'000.-

Le conseil d'administration propose d'utiliser le résultat d'exploitation de la façon suivante :

- a) Employer la somme de CHF 259'477.54 pour les amortissements
- b) Aucune attribution à la réserve générale
- c) Reporter la perte de l'exercice 2023 de CHF 53'550.77 au prochain exercice

Nous avons également payé les montants suivants :

- CHF 78'189.- de contribution à l'ADNV
- CHF 36'493.10 à la Commune de Vallorbe pour les taxes sur les entrées

#### **4) Rapport de l'organe de révision :**

En l'absence de M. Gomez de la Fiduciaire Microgest SA à Valeyres s/Rances, c'est M. Yvan Magnenat, trésorier qui lit le rapport.

#### **5) Votations sur la conclusion de ces rapports et donner décharge au CA pour sa gestion :**

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir voter en bloc sur les 3 rapports suivants :

- Rapport de gestion 2023
- Comptes et bilan de l'exercice 2023
- Rapport de l'organe de révision

Et donner décharge au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2023

L'assemblée vote à l'unanimité l'acceptation de ces 3 rapports et décharge ainsi le conseil d'administration pour sa gestion.

Le Président remercie les actionnaires pour leur confiance.

#### **6) Nomination de l'organe de révision :**

Satisfait de la bonne collaboration avec la Fiduciaire Microgest SA, le conseil d'administration propose de reconduire son mandat pour 2024.

Proposition acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

#### **7) Divers et propositions individuelles :**

Le Président informe l'assemblée que des actions sont toujours à vendre. Si cela intéresse quelqu'un, il peut prendre contact avec le secrétaire.

Aucune demande ou proposition n'est parvenue au conseil d'administration dans le délai imposé par les statuts.

La parole est donc donnée à qui voudrait s'exprimer.

Pour commencer, M. Olivier Ponnaz, Président du conseil communal et directeur des écoles apporte les salutations des autorités communales.

Puis M. Jacques Nicolet, conseiller national, prend également la parole pour donner quelques informations fédérales au niveau du budget de la Confédération en mentionnant que Swisstourisme fait partie des entités qui font partie des économies prévues par le conseil fédéral.

Enfin M. Jean-Philippe Dépraz termine en remerciant le conseil d'administration pour son travail.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt cette 51<sup>ème</sup> assemblée générale à 19 h 10

Il passe la parole à Mrs Favre et Carnal pour la présentation des photos des travaux de construction.

**GROTTE DE VALLORBE SA**

**LE PRESIDENT**

**LE SECRETAIRE**

**S. AUDEMARS**

**D. VILLA**

